



Collège Saint-Vincent INFO FAMILLE N° 1 Année 2018/2019

Chers parents,

L'année scolaire est maintenant bien avancée. Vous trouverez, ci-joint, l'ensemble des informations vous permettant de suivre au mieux la scolarisation de votre enfant à Saint-Vincent.

I) Scolarité

1) Vacances

- **Vacances de Noël : du 21 décembre 2018 après les cours jusqu'au 6 janvier 2019.**
- **Vacances d'hiver : du 22 février 2019 après les cours au 10 mars 2019.**
(L'établissement sera ouvert au public du 25 février 2019 au 28 février 2019.)
- **Vacances de Pâques : du 19 avril après les cours au 5 mai 2019** (L'établissement sera ouvert du 23 avril 2019 au 25 avril 2019 midi.)
- **Weekend de l'Ascension : du 29 mai 2019 après les cours au 2 juin 2019.**
(L'établissement sera fermé au public)
- **Weekend de Pentecôte : du 7 juin 2019 après les cours au 10 juin 2019 inclus.**
(L'établissement sera fermé au public)
- **La fin des cours sera précisée sur la lettre informations familles n°3**

2) Depuis le 1^{er} septembre 2018

Sortie d'intégration des 6^{èmes} au cirque (vendredi 21 septembre 2018)

Voyages : du 15 au 19 octobre 2018 à MADRID

du 15 au 19 octobre 2018 à BERLIN

3) Dates à retenir

Brevet Blanc :

Classes de 3^{ème} : jeudi 29 et vendredi 30 novembre 2018

Stage d'observation 3^{ème} :

Les élèves de 3^{ème} effectueront un stage de découverte professionnelle qui aura lieu du 17 au 21 décembre 2018. Ce stage est obligatoire et fait partie intégrante de leur formation. Ils doivent dès la rentrée faire des démarches nécessaires pour être accueillis en entreprise. La convention de stage est téléchargeable sur le site du collège et sur Ecole Directe.

Au Lycée

Les étudiants de BTS du groupe scolaire La Madone doivent effectuer un stage obligatoire afin de valider leur année.

Vous trouverez ci-dessous les dates de stage par niveau :

- BTS SIO 1^{ère} année : stage du 06/05/2019 au 07/06/2019 : secteur informatique
- BTS SIO 2^{ème} année : stage du 07/01/2019 au 09/02/2019 : secteur informatique
- BTS NDRC 1^{ère} année : stage du 29/10 au 23/11/2018 et du 06/05/2019 au 21/06/2019 : secteur de la vente en négociation relation client.
- BTS NRC 2^{ème} année : stage du 22/10 au 23/11/2018, secteur de la vente en négociation relation client.
- BTS MUC 1^{ère} année : stage du 05/11 au 24/11/2018, du 21/01/2019 au 02/02/2019 et du 06/05/2019 au 08/06/2019 : secteur de la vente en unité commerciale.
- BTS MUC 2^{ème} année : stage du 05/11 au 24/11/2018 et du 21/01/2019 au 02/02/2019 : secteur de la vente en unité commerciale.
- Licence professionnelle en informatique CAWMS, en apprentissage : Conception d'Applications Web et Mobiles Sécurisées. Si vous recherchez un apprenti dans cette spécialité n'hésitez pas à nous faire parvenir votre offre.

Dans le cas où votre entreprise pourrait accueillir un étudiant durant les périodes de stage citées ci-dessus, nous vous remercions de bien vouloir contacter Mme DE MAGALHAES par mail à edemagalhaes@lamadone.fr ou de compléter le formulaire dans l'espace entreprise de notre site internet.

Une circulaire avec un coupon réponse vous sera envoyée courant du mois de septembre.

Semaine des écrivains : du 17 au 21 décembre 2018

Voyages scolaires

Classes de 5^{ème} : du 15 au 19 avril 2019 séjour obligatoire dans le Val de Loire pour tous les élèves de 5^{ème} (du lundi au mercredi ou du mercredi au vendredi en fonction de la répartition des classes)

Latiniste de 5^{ème} et de 4^{ème} : du 3 au 7 juin 2019 à ROME

Groupe de 4^{ème} « Anglais renforcé » : du 10 au 13 juin 2019 à MANCHESTER/LIVERPOOL

Tournée des P'tits Tréteaux : du 20 au 24 mai 2019

Journée Portes ouvertes du collège : samedi 10 novembre 2018

4) Vie scolaire (rappels)

- Merci de bien vouloir **signer** les carnets de correspondances et agendas régulièrement.
- Les smartphones sont **interdits** dans l'établissement.
- Les rendez-vous médicaux doivent être pris **en dehors des heures de cours**.
- Pour les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} toute absence à un DST doit être **justifiée dans les 24h** par un certificat médical. **Toute absence non-justifiée à un DST entraîne un zéro**

5) Administration

- **Horaire d'ouverture du secrétariat (Mme GUÉDÈS) :**

Lundi : 14h00-17h00

Mardi et Jeudi : 9h00-13h, 14h00-17h00

Mercredi : 9h00-12h30

Vendredi : 9h00-12h30.

- Pour tout changement de coordonnées, merci d'envoyer un courriel à administratif@lamadone.fr. Pour un changement d'adresse, joindre obligatoirement un **justificatif de domicile** (facture EDF ou quittance de loyer). Dans le cadre d'une séparation, veuillez nous le préciser.

6) Certificats de scolarité : Une demande écrite doit être faite dans le carnet de correspondance en indiquant le motif, et présentée à Mme GUÉDÈS sur les horaires d'ouverture du secrétariat. Les certificats de scolarité de l'année en cours sont disponibles sur Ecole Directe

7) Service des Inscriptions (Mme LECERTISSEUR)

- **Horaires d'ouverture :**

- Lundi : 8h -12h

- Mardi : 8h -12h

- Mercredi : 8h -12h / 14h -17h

- Jeudi : 8h00 - 12h

➤ **Inscription en 6^{ème} des frères et sœurs :**

Les inscriptions sont ouvertes pour l'année 2019-2020. Les familles qui souhaitent inscrire leur enfant au collège peuvent dès à présent retirer un dossier de préinscription à l'accueil, ou le télécharger sur le site internet de l'établissement (<http://www.lamadone.fr>) ou dans les documents à télécharger de leur compte Ecole Directe. **Seuls les dossiers des frères et sœur reçus au plus tard le 30 novembre 2018 seront étudiés en priorité.** Passé cette date, nous ne pourrons garantir une place dans notre établissement à la rentrée prochaine.

➤ **Réinscription en 6^{ème} des élèves de Sainte-Marie :**

Pour les enfants en CM2 à Sainte-Marie un dossier de réinscription en 6^{ème} leur a été remis et doit être retournée à Mme LECERTISSEUR au plus tard le 10 novembre 2019.

➤ **Réinscription des élèves du collège en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} :**

Un dossier de réinscription au collège sera transmis aux élèves dès le mois de janvier et à retourner aux référents de niveaux au plus tard le 25 janvier 2019.

➤ **Réinscription en 2^{nde} au lycée Charles de Foucauld :**

Le dossier de réinscription pour le lycée Charles de Foucauld sera remis par M. POLY à partir du mois de novembre aux élèves pour qui l'orientation en Seconde Générale et Technologique apparaîtra en très bonne voie au vu des résultats et de l'attitude (**Attention ! Une baisse significative des résultats et un comportement incorrect peuvent entraîner l'annulation de l'inscription au lycée !**)

Une fois le dossier de réinscription en seconde obtenu l'élève doit le rapporter **dans les huit jours** à Mme LECERTISSEUR.

8) Ecole Directe

Toutes les familles et tous les élèves doivent disposer d'identifiants école directe à ce jour, soit ceux de l'an dernier, soit de nouveaux identifiants pour les familles et les élèves qui ont intégré l'établissement à la rentrée 2017. En cas de problème de connexion, les familles peuvent contacter Mme LECERTISSEUR par courriel (sandrine.lecertisseur@lamadone.fr).

Attention ! Certaines fonctionnalités ne sont pas disponibles sur l'application mobile.

La première connexion doit toujours se faire via un ordinateur sur le site internet suivant : <http://www.ecoledirecte.com>

9) Demi-pension

Toute modification du forfait de demi-pension doit faire l'objet d'une demande écrite dans le carnet de correspondance et concerne le trimestre entier.

L'élève devra se présenter au bureau de la comptabilité auprès de Mme Moulin, sur les horaires d'ouverture habituels, avec son carnet de correspondance selon les dates indiquées ci-dessous :

- **Pour le 2^{ème} trimestre** (début de la demi-pension le 1^{er} Décembre 2018) avant 24 novembre 2018.
- **Pour le 3^{ème} trimestre** (début de la demi-pension le 1^{er} Mars 2019) avant le 15 février 2019.

10) Taxe d'apprentissage

Le lycée et l'UFA Charles de Foucauld sont habilités à percevoir la taxe d'apprentissage :

- Au titre du Hors Quota (catégories A et B) pour les formations technologiques qu'il dispense : baccalauréat STMG, BTS MUC / NDRC / SIO. Faire apparaître sur votre déclaration la mention suivante *pour le Hors Quota* : **Etablissement bénéficiaire Lycée Charles de Foucauld N° UAI : 0754086J – Adresse : 5, rue de la Madone 75018 Paris**
- Au titre du Quota pour la formation en apprentissage de la licence professionnelle informatique ACSID mention CAWMS (Conception d'Applications Web et Mobiles Sécurisées) dispensée au sein de l'UFA. Faire apparaître sur votre déclaration la mention suivante *pour le Quota* : **UFA Charles de Foucauld N° UAI : 0754458N – Adresse : 5, rue de la Madone 75018 Paris.**

Si vous êtes assujettis à la taxe d'apprentissage nous vous rappelons que la campagne va bientôt commencer.

Nous vous proposons de vous accompagner dans les démarches liées à votre déclaration et au paiement de cette taxe : Vous pouvez contacter Madame HAKIMI Lina, Développeur de l'apprentissage au Lycée : 5 rue de la Madone 75018 PARIS dev.apprentissage@lamadone.fr Tél : 01 46 07 72 59.

Par avance, nous vous remercions de l'aide que vous pourrez nous apporter dans le financement de nos projets.

II) Calendrier Pastoral

Vendredi 7 décembre 8h15 Messe de l'Immaculée Conception.

Vendredi 7 décembre 10h15 Conférence de M. Tim GUENARD pour les élèves de 3^{ème}

Mercredi 12 décembre Conférence pastorale

Mardi 18 décembre Journée du Pardon à Notre-Dame du Bon Conseil

Judi 7 février 10h30 Fête de l'ensemble scolaire La Madone, messe à Notre-Dame du Bon Conseil

Samedi 16 février 13h30-19h00 Rassemblement des 6^{èmes} à St-Etienne du Mont et ND de Paris

Mercredi 20 février Conférence pastorale

Samedi 16 mars 10h00 Appel décisif au baptême à l'Eglise St-Roch

Mercredi 3 avril Conférence pastorale

Mardi 16 avril 12h00 Journée du Pardon à Notre-Dame du Bon Conseil

Vendredi 19 avril vendredi Saint - retraite de carême, Bol de riz, chemin de croix

Vendredi 31 mai retraite confirmations à Montmartre

Du vendredi 7 au lundi 10 juin Frat de Jambville

Dimanche 9 juin Confirmations

Samedi 1^{er} juin Répétitions baptêmes

Dimanche 2 juin 10h30 Baptêmes à Notre-Dame du Bon Conseil

Vendredi 14 juin 8h30 Dernière messe du vendredi

Vendredi 14 juin Sortie catéchisme du groupe Lumière

Samedi 15 juin Retraite profession de Foi à Notre-Dame du Bon Conseil

Dimanche 16 juin 10h30 Professions de Foi à Notre-Dame du Bon Conseil

Juin 10h30 Messe de fin d'année à Notre-Dame du Bon Conseil

Samedi 22 juin Retraites Premières Communions à ND du Bon Conseil

Dimanche 23 juin 10h30 Premières Communions à ND du Bon Conseil